

Fondation des parkings Rapport de gestion 2007



Genève, le 31 mars 2008



Sommaire

Préambule	01	Comptes 2007	25
Les organes statutaires	03	Conclusion	28
L'organisation de la Fondation des parkings	05	Rapport de l'organe de contrôle	29
Les domaines d'activités	06	Bilan au 31 décembre 2007	30
La sécurité	06	Compte de profits et pertes par nature	31
La gestion: faits marquants	07	Annexe aux comptes 2007	33
Les parkings	09		
Les parcs relais en exploitation	09		
Les parcs relais en projet ou à l'étude	13		
Les parcs + bicyclettes	14		
Les parkings habitants	15		
Les parkings publics	16		
Les parkings gérés pour le compte de tiers	16		
Les macarons	19		
Le service du stationnement	21		
Les activités liées à l'exploitation	22		
Divers	23		



Les résultats 2007 de la Fondation des parkings ont été supérieurs aux attentes budgétées. Ils se caractérisent d'une part par une hausse des recettes, et d'autre part, par une baisse des charges de fonctionnement et d'exploitation. Par ailleurs, pour la 3^e année consécutive, la situation sur le plan des liquidités a permis de procéder au remboursement de la dette.

En 2007, trois nouveaux P+R ont été mis à disposition du public: les P+R de Vernier-Meyrin, des Tuileries et de la Voie-Centrale. Cela représente une nouvelle capacité de 243 places. Il faut noter également que la capacité P+R du parking de Balexert a été augmentée de 150 places suite à la mise en service dans l'année du parking P3. Ainsi, le nombre total de places P+R à disposition a augmenté de 11,1%. Par ailleurs un second P+B (parking + bicyclette) a été ouvert au P+R Etoile.

Si aucun parking important n'a été réalisé en 2007, des avancées significatives ont été obtenues dans les projets de la surélévation du P+R de Sous-Moulin et de la réalisation du P+R de Sécheron. Par ailleurs, les modalités de financement du futur parking P+R de Tulette ont été définies entre l'Etat et la Fondation des parkings.

En 2007, le taux d'utilisation des P+R existants a crû de 5,9%. C'est ainsi que trois ans et demi après son ouverture, le P+R de Genève-Plage a atteint son 900^e abonné en juin, soit l'équivalent de sa capacité. Sur la rive droite, malgré les travaux du TCMC ^❶, les parkings P+R n'ont par contre pas connu l'évolution de la demande escomptée.

Pendant l'année, les études conduites dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise ont défini les emplacements des futurs grands P+R, pour la majorité aux frontières du canton et dans les territoires de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Au 1^{er} janvier, les tarifs horaires des parkings publics gérés par la Fondation des parkings ont été harmonisés en fonction de l'emplacement du parking. Concernant les parkings habitants, la Fondation des parkings – en accord avec le DCTI ^❷ – a aménagé 130 nouvelles places dans les parkings existants de l'Etat. Par ailleurs, le crédit d'étude approuvé par la Ville de Genève a permis de débloquent le dossier du projet de parking de Pré-l'Evêque.

Tout comme l'année précédente, les recettes des horodateurs et des macarons sont restées stables. Il est à noter que le macaron multizone, introduit à fin 2006, n'a pas connu l'évolution escomptée. Par ailleurs, malgré les intentions et les études en cours, aucune nouvelle zone macaron n'a été mise en place dans les communes.

En fin 2007, la Ville de Genève s'est enquis de la possibilité d'un transfert éventuel de ses agents municipaux auprès de la Fondation des parkings.

Dans le domaine de la sécurité, au-delà des travaux planifiés, la Fondation a lancé une procédure LITAO ^❸ afin de pouvoir se doter de moyens de vidéosurveillance accrus pour répondre à l'augmentation de besoins sécuritaires dans certains parkings.

^❶ TCMC: Tramway Cornavin-Meyrin-Cern

^❷ DCTI: Département des Constructions et des Technologies de l'Information

^❸ LITAO: Loi sur les Informations Traitées Automatiquement par Ordinateur





Les organes statutaires

Le Conseil de Fondation

Membres désignés par le Conseil d'Etat, représentant l'Etat:

- MM. Sjollema Frederik, Chef d'entreprise, Président
Cramer Robert, Conseiller d'Etat chargé du DT ⁴
- Mme Leuliet Emmanuelle, Directrice de la cellule tram, DT

Membres désignés par le Conseil administratif de la Ville de Genève*, représentant ce Conseil:

- Mme Kostadinov Biljana
- M. Pagani Rémy, Conseiller administratif

Membre désigné par l'Association des communes genevoises, représentant celle-ci:

- M. Nobs Marc, Maire de la Commune de Carouge

Membres de chaque parti représenté au Grand Conseil, désignés par celui-ci:

- MM. Buonomo Christian, Parti Démocrate Chrétien
Gerbox Philippe, Parti Radical
Moia Pierre, Parti Libéral
Rinaldi Daniel, Les Verts
Rouiller Alain, Parti Socialiste
Sauty Olivier, Mouvement Citoyen Genevois
Stambach Michel, Union Démocratique du Centre

Membres désignés par le Conseil d'Etat en raison de leurs connaissances techniques spécifiques ou d'une expérience reconnue en la matière:

- MM. Brunshwig Nicolas, Commerçant
Jacquet Michel, Economiste
Odier Jean-Marc, Chef d'entreprise

Le Conseil de Fondation a tenu 5 séances en 2007.

Le Bureau

Le Bureau du Conseil de Fondation, conformément aux art. 8 à 12 des statuts, est composé de:

- MM. Sjollema Frederik, Président
Odier Jean-Marc, Vice-président
Moia Pierre, Secrétaire
Rinaldi Daniel
Rouiller Alain

Le Bureau du Conseil de Fondation a tenu 11 séances en 2007.

La Commission finances et informatique

Cette Commission, présidée par Monsieur Jean-Marc Odier, a tenu 5 séances en 2007.

L'organe de contrôle

Le Conseil de Fondation a confié, dans sa séance du 16 avril 2007 conformément à l'art. 13 des statuts, le contrôle des comptes à la fiduciaire BDO VISURA, pour l'exercice 2007.

⁴ DT: Département du Territoire

* Dans le cadre de la nouvelle législation à la Ville de Genève, Mme Biljana Kostadinov et M. Rémy Pagani remplacent Mme Sandra Piriz et M. Nils De Dardel précédemment en place.

P+R Voie centrale

P+R Voie centrale

Parc relais
réservé exclusivement
aux usagers
des transports publics
avec abonnements P+R

 022 827 44 90

Sortir
←

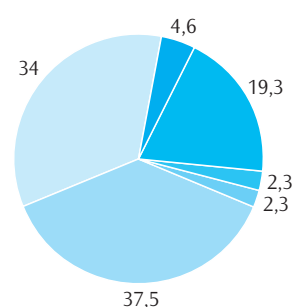
L'organisation de la Fondation des parkings / 05

L'effectif du personnel de la Fondation des parkings au 31 décembre 2007 était de 88 personnes (2006: 86 personnes), soit:

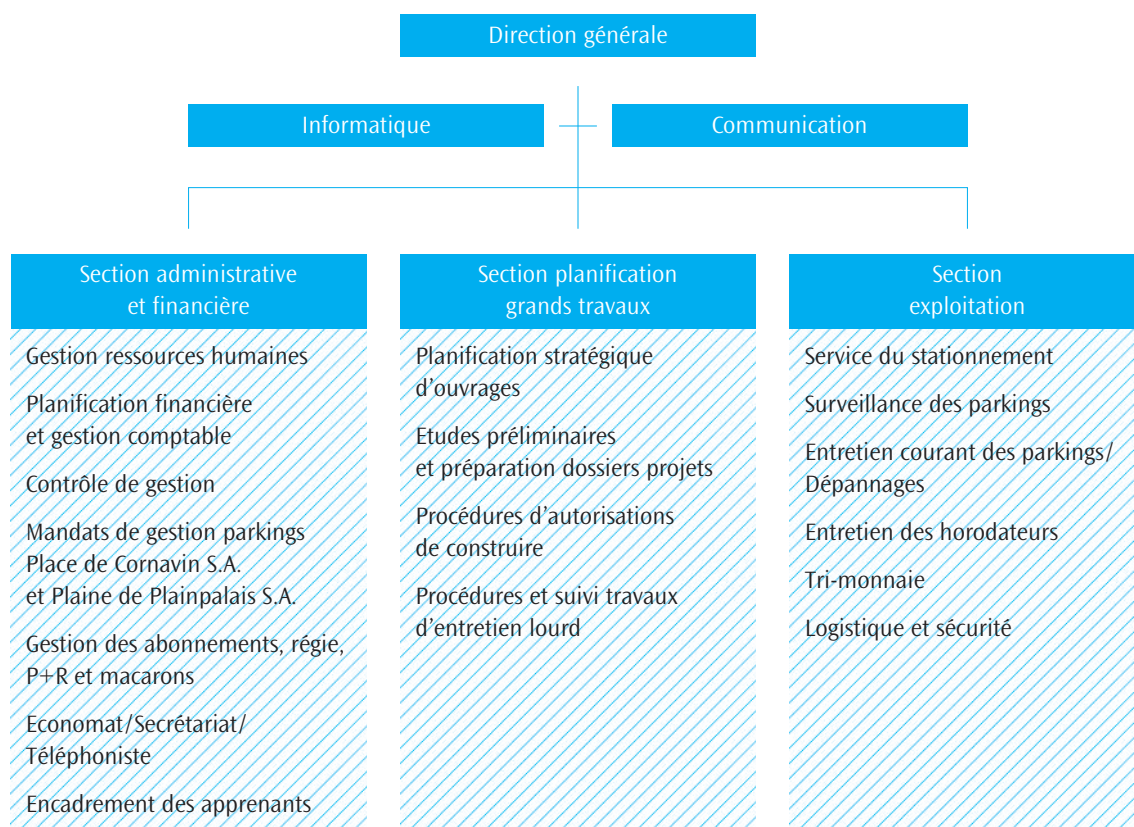
Effectif (nombre de collaborateurs)

	2006	2007
● Direction	4	4
● Service financier et administratif	16	17
● Service études et travaux	2	2
● Service informatique	2	2
● Service exploitation	32	33
● Service du stationnement	30	30
Total	86	88

En %



A ces chiffres, il faut rajouter 3 apprentis formés par la Fondation des parkings dans son service financier et administratif.



Les domaines d'activités



/ 06

Les principaux domaines d'activités de la Fondation des parkings sont:

La construction et l'exploitation de parkings

- le conseil à la construction et à l'exploitation de parkings;
- les études et projets;
- la construction de parkings P+R et habitants;
- la gestion et l'exploitation de parkings;
- les mandats de gestion.

La gestion des macarons

Le contrôle du stationnement

Les activités liées à l'exploitation

- l'entretien des appareils de péage;
- le tri de la monnaie;
- l'entretien des horodateurs.

Les autres activités

- locations de surfaces commerciales;
- toiture photovoltaïque.

La sécurité

La sécurité dans les parkings nécessite une attention permanente; la prévention des risques d'incendie, ainsi que la sécurité des personnes et des véhicules, sont au centre des préoccupations et nécessitent des équipements de gestion optimums.

Un groupe de travail définit les priorités, les audits sécurité dans les parkings, les mesures préventives et, si nécessaire, les mesures correctives.

Actions principales

En 2007, les actions principales suivantes ont été menées dans les parkings de la Fondation en matière de sécurité:

- parking quai Ernest-Ansermet: les niveaux -1 -2 -3 ont été équipés d'installations d'extinction automatique sprinkler;
- Grandes-Communes et Vieux-Moulin: mise en service du réseau automatique d'extinction d'incendie et mise en service du système de télésurveillance et de vidéosurveillance;
- parkings Saint-Antoine, Grandes-Communes et Vieux-Moulin: les contrôles de sécurité Electrosuisse ont été faits;
- parking de Sardaigne: les équipements de détection incendie ont été évalués et des têtes de détection complémentaires ont été installées.

A noter également l'augmentation des tournées de surveillance dans un certain nombre de parkings.

Demande LITAO

Afin de compléter les mesures prises en matière de sécurité, il a été décidé de se donner les moyens d'étendre les installations de vidéosurveillance dans certains parkings de la Fondation. Dans ce but, une démarche formelle (LITAO) a été initiée en décembre 2007 auprès du département de tutelle de la Fondation (Département du territoire) afin d'obtenir l'autorisation du Conseil d'Etat.

La gestion: faits marquants



/ 07

Plan stratégique

Le plan stratégique 2007-2011 approuvé par le Conseil de Fondation a servi de plan directeur aux activités de planification de la Fondation des parkings durant l'année. Ce plan fixe les priorités et les objectifs majeurs de la Fondation des parkings pour les années à venir, en tenant compte des priorités et des impératifs liés à la mission de la Fondation des parkings, des possibilités financières existantes et des contraintes de maintenance du parc actuel. Il dresse notamment un planning à 5 ans des intentions de construction de parkings.

Tarifs

Au 1^{er} janvier 2007, les tarifs des parkings P+R les plus attractifs ont été réévalués de CHF 110.–/mois à CHF 130.–/mois. De ces montants, une rétrocession de CHF 63.– est versée aux TPG; ce qui correspond au prix de l'abonnement mensuel unireso moins 10%.

Au 1^{er} janvier 2007, les tarifs horaires des parkings publics gérés par la Fondation des parkings ont été harmonisés en fonction de 3 zones géographiques: hyper centre, centre et périphérie. Ainsi pour les parkings publics situés dans la zone hyper centre, le tarif horaire a été fixé à CHF 3.–/heure pour les 2 premières heures, puis à CHF 4.–/heure pour les heures suivantes.

Une indexation des tarifs des abonnements habitants est prévue pour le début de l'année 2008.

Projet de nouveaux statuts

Le projet des nouveaux statuts de la Fondation des parkings a été complété d'une proposition pour la mise en place d'un nouveau modèle de rémunération.

Avec l'accord du Conseil de la Fondation des parkings, le projet dans son ensemble a été soumis au département de tutelle. Ce dernier est dans l'attente d'un préavis du département des finances.

Procédures d'organisation

En 2007, le processus d'analyse de risque a été initié selon les exigences du contrôle interne; il sera suivi de façon régulière.

Formation

Avec la création de son service du personnel, la Fondation des parkings se donne les moyens de poursuivre la mise en place et le suivi de la formation dispensée à ses collaboratrices et collaborateurs afin d'améliorer le niveau de connaissances et de compétences de ses équipes.

Rénovation du système de télésurveillance

Sur la base du partenariat mis en place en 2006 avec l'AIG^⑤ et Lyon Parc Auto, le projet SCISPEO^⑥ – projet de développement d'un nouveau système de télésurveillance pour les parkings – a obtenu le feu vert pour entrer dans la phase de définition et développement.

Toutefois le désistement de l'AIG a conduit les 2 autres partenaires à repousser la décision définitive de lancement de la phase de développement du projet.

^⑤ AIG: Aéroport International de Genève

^⑥ SCISPEO: Système Commun d'Information et de Supervision des Parkings pour une Exploitation Optimisée



P+R P+R
Vermier Meyrin

Parc relais
réservé exclusivement
aux usagers
des transports publics
avec abonnements P+R

 022 827 44 90

Les parkings



/ 09

Dans le cadre de la construction et de l'exploitation de parkings, il faut distinguer les parcs relais (P+R), les parkings habitants, les parkings publics et les parkings appartenant à des tiers, gérés par la Fondation.

Certains ouvrages ont une utilisation mixte: parcs relais, parkings habitants et parkings publics. Ils sont cependant traités dans le chapitre selon leur affectation initiale principale.

(3919 places)

Les parcs relais en exploitation

L'exploitation de ces parkings est entièrement assumée par la Fondation qui a mis en vente un abonnement P+R permettant l'accès à un parking ainsi qu'à l'ensemble du réseau des transports publics genevois (unireso: TPG, CFF, Mouettes genevoises). L'obtention de l'abonnement P+R est tributaire du lieu de domicile et du lieu de travail.

Un tarif différencié pour les abonnements P+R a été introduit le 1^{er} janvier 2007. En effet, il a été constaté que les P+R proches du centre ville étaient souvent complets, alors que des P+R plus éloignés disposaient de nombreuses places vacantes.

Cette mesure permettra à terme de favoriser les P+R plus en amont du centre ville, moins chers que les autres. Ainsi les P+R: Etoile, Frontenex, Genève-Plage, Moillesullaz, Sécheron et Sous-Moulin ont vu le prix des abonnements passer de CHF 110.– à CHF 130.– par mois (annuel de CHF 1200.– à 1430.–), alors que le prix des abonnements des autres P+R est maintenu à CHF 110.– par mois (CHF 1200.– par année).

En 2007, 2856 abonnements P+R ont trouvé preneur, soit une augmentation de 156 abonnements par rapport à l'année précédente (+5,9%).

Le nombre de places à disposition est passé de 3326 à 3919, soit une augmentation de 393 places (+11,1%).

Les nouvelles places mises à disposition étant:

P+R Balexert suite à la mise en service du P3	+150 places
P+R Vernier-Meyrin	+63 places
P+R Tuileries	+50 places
P+R Voie-Centrale	+130 places
P+R P47	+200 places
P+R Planche (provisoire)	+200 places



Nombre d'abonnements P+R (moyenne sur l'année)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Places	Occupation
P+R Bachet 1 (s/TPG)	75		21	43	47	44	45	46	50	92%
P+R Bachet 2 (Ext.)	109	103	88	98	94	76	58	48	100	48%
P+R Balexert	69	85	86	96	102	111	115	113	300	38%
P+R Bernex	53	54	60	66	58	64	62	70	80	88%
P+R Etoile	119	314	401	372	359	450	513	545	575	95%
P+R Frontenex	26	28	26	26	26	28	26	28	25	112%
P+R P26 Palexpo	32	37	47	51	46	53	70	75	100	75%
P+R Genève-Plage					439	690	789	872	900	97%
P+R Les Mouilles	33	32	33	42	42	39	41	43	100	43%
P+R Moillesulaz	368	436	395	363	383	424	425	437	380	115%
P+R P47 ⁷									200	
P+R Pré-Bois	2	5	4	1	4	5	8	9	240	4%
P+R Sécheron					34	75	96	102	106	96%
P+R Sous-Moulin			196	326	387	418	434	447	470	95%
P+R Tuileries ⁷									50	
P+R Vernier-Meyrin ⁷									63	
P+R Veyrier	8	11	11	13	7	13	15	21	50	42%
P+R Voie-Centrale ⁷									130	
Total abonnements	1028	1239	1493	1620	2047	2490	2697	2856	3919	73%
Total places	1990	1890	2415	2415	3376	3326	3326	3919*		

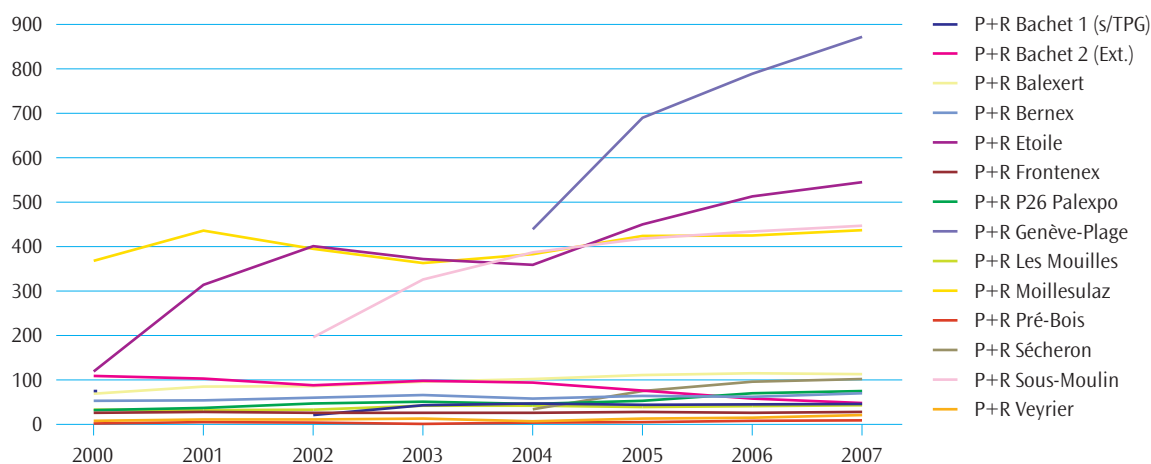
* Ce nombre ne tient pas compte des places à disposition au P+R de Saint-Julien (230 places) et des places provisoires du P+R Planche (200 places); mais il contient les places des nouveaux parkings mis en service dans l'année, ainsi que l'augmentation de capacité au P+R Balexert, suite à la mise en exploitation du nouveau parking P3.

Le nombre tient également compte de 200 places P+R au P47 qui remplacent les places provisoires installées initialement au P49.

⁷ Les chiffres ne sont pas encore connus, ces P+R ayant été mis en service à fin 2007.



Evolution du nombre d'abonnements des P+R (moyenne annuelle)



P+R Genève-Plage

Cet ouvrage discret de 900 places sur 6 niveaux sous le lac, a fêté en 2007, ses 3 années d'activité, ainsi que le seuil atteint des 900 abonnés.

Permettant à de nombreux pendulaires de voir leurs trajets facilités, desservi idéalement par des lignes de bus et les Mouettes genevoises, ce parking est indispensable dans cette région, que ce soit en qualité de P+R, de P+B, pour la piscine de Genève-Plage, la Nautique, les promeneurs des quais et les cinéphiles, lesquels peuvent stationner leur véhicule, se rendre à Ciné-lac et bénéficier d'un forfait sur le parking.

P+R Vernier-Meyrin

Ce P+R de 63 places a été mis en service le 1^{er} septembre 2007. Il est situé sur un terrain de 1800 m² appartenant à l'Etat, à proximité de la route du Nant-d'Avril et de la rue Lect, en face de la halte CFF de Vernier-Meyrin. Son rôle est d'offrir aux pendulaires une solution alternative de transport vers le centre-ville. Ceux-ci peuvent en effet garer leur véhicule et prendre le train à la halte CFF.

Une deuxième étape pourrait être envisagée avec la construction de 170 places supplémentaires.

P+R des Tuileries (1^{re} étape)

L'autorisation de construire ce P+R de 50 places a été délivrée mi-2007. Les travaux ont été réalisés à l'automne et le parking complètement terminé fin décembre 2007.

P+R Voie-Centrale

Situé sous le viaduc de la Voie-Centrale, en face du stade de Genève, ce P+R met à disposition 130 places P+R depuis le 1^{er} septembre 2007. Ces places sont destinées à compenser la suppression du P+R Bachet pendant les travaux liés au CEVA[®] et à la construction du futur P+R Bachet.

P+R P47

L'autorisation demandée à la Police des constructions pour la réalisation d'un P+R de 200 places dans le P47, situé à la Voie-des-Traz à proximité de l'Aéroport International de Genève, délivrée fin 2006, a permis la mise en service de ce P+R en septembre 2007.

Il remplace avantageusement les places P+R situées jusque là dans le parking P49.

[®] CEVA: Liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse



CERN Airside

08

P+R Bachet

Deux parcs relais sont prévus dans le quartier du Bachet-de-Pesay: le premier lié au CEVA, d'une capacité de 300 places et l'autre, lié plus particulièrement au tram, d'une capacité de 600 places.

La réalisation du P+R de 300 places sera possible après la fin des travaux de la gare du CEVA au Bachet et de la demi-jonction de l'autoroute de la «Milice». La Fondation des parkings commencera les études pour cet ouvrage dès la communication d'un calendrier de réalisation du CEVA. Le projet sera basé sur l'étude de faisabilité réalisée en 2005, à savoir un parking de 3 étages accolé à la future gare.

Le parc relais de 600 places est quant à lui destiné aux utilisateurs du tram et du bus. Sa réalisation est liée aux projets de réaménagement urbanistique du quartier situé entre la route de Saint-Julien et le chemin du Trèfle-Blanc.

P+R CERN

Ce parking est prévu dans le cadre de la construction du TCMC. Les négociations en vue de son exploitation ont été poursuivies avec le CERN. 50 places seront conçues en 2008 ou 2009, selon le programme de réalisation du tram jusqu'au CERN.

P+R Sous-Moulin

La Fondation des parkings a décidé d'ajouter 3 étages supplémentaires au parking existant, portant le nombre de places actuels de 470 à 930.

Cette augmentation de la capacité du P+R permettra de répondre à la demande actuelle et future des pendulaires. Elle permettra également aux usagers du centre sportif de disposer d'un nombre de places plus adapté à la demande.

L'autorisation préalable de construire a été délivrée le 18 juillet 2007 et les études se poursuivent. Une procédure de demande d'offres sur invitation a été lancée en vue de l'attribution du mandat d'ingénieur civil et pour l'architecte. Les travaux pour cet ouvrage devraient débuter fin 2008.

P+R Sécheron

A l'issue des études entreprises, ce sont 400 places, dont 300 places P+R et 100 places pour les habitants, qui seront en service fin 2010.

Suite à la demande de construction du parking de l'OMC⁹ dans le même périmètre, le réaménagement du quartier est en cours d'étude.

La demande de renseignements, déposée auprès de la Police des constructions pour le P+R, a obtenu une réponse en novembre 2007. Celle-ci a permis de poursuivre les études dans la même orientation. Le projet et l'étude d'impact définitive, en vue de la dépose de la demande définitive d'autorisation de construire ont donc été repris dans ce sens.

Parallèlement à ces études, le Département du Territoire a lancé les procédures de modification de zone que requièrent aussi bien le projet de P+R que celui du parking de l'OMC.

P+R en France

La création de P+R en France est recherchée car elle permet de diminuer la distance parcourue en voiture par les pendulaires; sa mise en œuvre doit cependant être coordonnée d'une part avec les sociétés de transports régionaux, dont les TPG, CFF, SNCF et les sociétés de transport par autocars, et d'autre part, avec les communes et les autorités propriétaires des terrains.

Compte tenu de la complexité de la coordination franco-genevoise nécessaire, le développement de P+R en France a été intégré dans le «projet d'agglomération» franco-valdo-genevois.

Le représentant officiel du canton pour cette question est le Département du territoire.

Le dossier officiel, à remettre aux autorités fédérales, a été achevé en décembre 2007. Il propose un certain nombre de projets de P+R à réaliser entre 2009 et 2030.

En 2007, la Fondation a abordé les aspects fonctionnels et techniques concernant la construction et l'exploitation des premiers P+R planifiés, comme ceux de Bellegarde et de la région d'Annemasse, avec des communes et des communautés de communes.

⁹ OMC: Organisation Mondiale du Commerce

Les parcs + bicyclettes



/ 14

P+B Etoile

Le concept P+B (parc + bicyclette) permet aux pendulaires souhaitant effectuer la dernière partie de leur trajet à vélo, de disposer d'un local sécurisé pour leur bicyclette.

Après le succès rencontré par le P+B de Genève-Plage (57 abonnés), mis en service en 2005, un P+B a été créé à l'Etoile. Réalisé en éléments préfabriqués sur un espace non utilisé, situé sous le parking au niveau du rez-de-chaussée, ce P+B est accessible aux seuls abonnés au moyen d'une carte magnétique unique (identique à la carte d'entrée voiture au P+R).

L'emplacement bénéficie de nouveaux passages piétons-vélos, ainsi que d'un «tourner à gauche» pour les vélos depuis la route des Jeunes en direction du Bachet, permettant d'accéder ainsi directement à l'avenue de la Praille, qui ne pouvait jusqu'ici être rejointe qu'à hauteur du centre commercial de la Praille.

Une dizaine de vélos a été proposée aux abonnés, en action conjointe avec l'association Genève-roule, pendant le mois de septembre 2007, afin de permettre aux usagers de tester le concept.

(2009 places) ¹⁰

Les parkings habitants



/ 15

La Fondation exploite les parkings habitants suivants:

Parking des Grandes-Communes (Onex)	300 places
Parking du Prieuré (Pâquis)	560 places
Parking des Tilleuls (Saint-Jean)	412 places
Parking du Vieux-Moulin (Onex)	200 places
Parking des Alpes ¹¹	125 places
Parking de la Gare des Eaux-Vives	80 places
Parking Saint-Antoine ¹²	100 places
Parking de la Voie-Centrale	102 places

En 2007, en accord avec le DCTI, la Fondation des parkings a créé 130 places habitants dans les parkings de l'Etat suivants:

Parking Lombard	40 places
Parking David-Dufour	50 places
Parking de l'Hôtel des Finances	20 places
Parking EIG	20 places

Projets de nouveaux parkings habitants

Parking de Pré-l'Evêque (Eaux-Vives)

Un projet prévoit la construction d'un parking pour habitants de 250 places aux Eaux-Vives, sous la place de Pré-l'Evêque. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté le crédit d'études. Le chantier débutera début 2008, sous pilotage de la Fondation des parkings.

Rénovations de parkings habitants

Parking des Grandes-Communes (Onex)

Les travaux d'installation d'un dispositif d'extinction automatique (sprinkler) ainsi que de télégestion ont été terminés en 2007.

Parking du Vieux-Moulin (Onex)

A l'instar du parking des Grandes-Communes, les travaux d'installation d'un dispositif d'extinction automatique (sprinkler) ainsi que de télégestion, ont été terminés en 2007.

Les 24 boxes, en remplacement de 32 places de stationnement, ont été terminés et loués dès le mois d'avril 2007.

¹⁰ Nombre d'abonnements: 1726

¹¹ Parking des Alpes: 350 places dont actuellement 125 places habitants

¹² Parking Saint-Antoine: 500 places dont actuellement 100 places habitants

(5730 places)

Les parkings publics



/ 16

Les parkings de la Fondation des parkings

La Fondation exploite les parkings «publics» suivants:

Parking des Alpes	350 places
Parking Saint-Antoine	500 places
Parking P26	1050 places
Parking de la Gare des Eaux-Vives	80 places
Parking P48 (pour Salon de l'Auto uniquement)	1850 places
Parking P49 (pour expositions)	1300 voitures ou 250 camions
Parking P47 (pour expositions)	600 voitures ou 170 camions/cars

Parking P26

Le parking P26 à Palexpo étant de plus en plus utilisé par la clientèle de l'aéroport, son accessibilité avec du matériel et des chariots à bagages devenait une nécessité. Les clients devaient jusque là emprunter des escaliers entre le parking et l'extérieur, qui les empêchaient d'utiliser un chariot dans le parking. En outre, les personnes à mobilité réduite n'avaient pas d'autre choix que d'utiliser la rampe au niveau -1 pour sortir du parking.

La Fondation des parkings a donc décidé la mise en place de 2 ascenseurs qui permettront de desservir les 3 étages du parking et le rez-de-chaussée. L'autorisation de construire, ainsi que l'autorisation des copropriétaires du bâtiment de la halle 7 et du parking, ont été délivrées en juillet 2007. Les travaux ont immédiatement débutés et se sont déroulés durant tout l'automne 2007 afin que ces ascenseurs puissent être mis à la disposition des clients du parking et de l'aéroport, et en prévision du Salon de l'Auto qui se tiendra à Genève en mars 2008.

(7231 places)

Les parkings gérés pour le compte de tiers

Parkings de l'Etat (3131 places)

La Fondation assure la gestion, la surveillance et l'entretien de certains parkings publics de l'Etat:

Parking David-Dufour	492 places
Parking Ecole d'ingénieurs	185 places
Parking Henri-Dunant	62 places
Parking Hôtel des Finances	340 places
Parking Lombard – Hôpital	780 places
Parking Uni-Dufour	190 places
Parking Uni-Mail	180 places
Parking Encyclopédie	26 places
Parking Quai Ernest-Ansermet	610 places
Parking André-Chavanne	64 places
Parking CMU (Centre Médical Universitaire)	77 places
Parking des Coudriers	125 places

En 2007, le remplacement des ascenseurs de David-Dufour a été achevé et celui des ascenseurs du parking de l'Hôtel des Finances a démarré. Le sol du 2^e sous-sol de ce parking a été repeint.

Au parking Quai Ernest-Ansermet, un système d'extinction automatique en cas d'incendie a été installé.



Parking Place de Cornavin (910 places)

La Fondation des parkings exerce le mandat de gestion administrative du parking et de la galerie marchande Métroshopping; elle est également mandatée pour la supervision des travaux de réparation et d'entretien.

Avec 45% des actions, la Fondation des parkings est actionnaire principale de la société Parking Place de Cornavin S.A.

Divers travaux ont été menés durant l'année 2007:

- le renouvellement des équipements de péage et de comptage;
- la finalisation des systèmes de détection et d'extinction installés dans tout le parking, ainsi que la remise aux normes des anciens commerces et dépôts;
- le lancement du remplacement des tableaux électriques primaires et de distribution des commerces;
- le suivi des préparatifs de transformation de la gare CFF avec ses imbrications dans le Métroshopping.

Parking de Plainpalais (800 places)

Avec 49% des actions, la Fondation des parkings est actionnaire principale de la société Parking Plaine de Plainpalais S.A.; elle y exerce également un mandat de gestion et d'exploitation.

Dans le cadre du projet de réaménagement de la sortie piétonne côté rond-point de Plainpalais, différentes variantes ont été étudiées. La variante conforme à la demande d'autorisation de construire de 2005 a été retenue, après accord de la Ville de Genève. Cette variante intègre notamment le remplacement de l'ascenseur par un équipement accessible aux personnes handicapées, ainsi que la rénovation des toilettes.

Divers travaux ont été menés durant l'année 2007:

- remise à neuf du système d'asservissement des installations secourues;
- remplacement des cabines des ascenseurs intérieurs entre les niveaux -1 et -3;
- la révision du groupe électrogène avec le remplacement des tableaux électriques des installations asservies.

Parkings de Sardaigne et de l'Octroi (600 places)

La totalité de l'entretien du système de péage et des équipements des parkings de Sardaigne et de l'Octroi ont été confiés à la Fondation des parkings en 2006.

Parking du Centre communal (260 places)

La Commune de Carouge, après avoir équipé le parking du Centre communal de barrières, a choisi à nouveau de confier le mandat d'entretien à la Fondation des parkings.

Autres parkings gérés pour le compte de tiers (1530 places)

Parking des Nations (télésurveillance)	1060 places
Parking de l'Institut Battelle (projet gestion abonnés + horodateur dès 2008)	200 places
Parking de la Tribune de Genève (gestion des abonnements)	200 places
Parking Gitana – Commune de Bellevue (télésurveillance)	70 places



EXCEPTE
MACARON
0

Les macarons



Macarons habitants

En janvier 1989, le Grand Conseil adoptait une loi permettant aux habitants d'un quartier, soumis à un stationnement limité – mais gratuit (zone bleue) – de déroger à cette limitation par l'obtention d'un macaron payant, dont la gestion a été confiée à la Fondation des parkings.

Cette loi précise que le bénéfice résultant de la mise en place des macarons revient intégralement à la Fondation pour être destiné à la construction et à l'exploitation de parkings habitants et de parcs relais. Toutefois, ce bénéfice ne permet pas de couvrir intégralement les frais financiers et les amortissements cumulés de tous les parkings habitants et P+R.

En 2007, la totalité du territoire de la Ville de Genève était soumis au système des macarons. Ce sont ainsi plus de 25 700 macarons qui sont gérés par la Fondation des parkings: 90% pour les habitants et 10% pour les entreprises.

Macarons multizone

Suite à la modification du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation routière du 30 janvier 1989, une nouvelle autorisation de stationnement a été mise en circulation le 1^{er} septembre 2006: le macaron multizone. Il est destiné à toute personne souhaitant parquer son véhicule pour une demi-journée dans les zones bleues.

Malgré la diffusion d'une information aux associations professionnelles, les ventes du macaron multizone sont restées très en dessous des prévisions en 2007, puisque seulement 3600 macarons multizone ont été délivrés dans l'année.

Nombre de macarons au 31.12.2007

Date d'introduction	Zone	Habitants	Entreprises	Total
01.11.1998	Eaux-Vives (D)	2189	287	2476
01.01.1999	Pâquis/Saint-Gervais (L-A)	1540	225	1765
01.04.1999	Vieille-Ville (B-BB) ^{1B}	668	247	915
01.07.1999	Tranchées/Cité (E-B)	1954	574	2528
01.11.1999	Grand-Pré/Saint-Gervais (K-A)	2210	156	2366
01.03.2000	Jonction/Bastions (I-C)	2119	169	2288
01.06.2000	Florissant (F)	1567	112	1679
01.07.2000	Cluse/Bastions (H-C)	2420	151	2571
01.12.2000	Champel (G)	2234	237	2471
01.07.2001	Saint-Jean/Saint-Gervais (J-A)	2102	124	2226
01.01.2002	Sécheron (N)	189	28	217
01.04.2002	Nations (M)	740	51	791
01.04.2004	Acacias (O)	598	63	661
01.09.2004	Cité Vieusseux (Q)	1520	84	1604
01.07.2005	Petit-Saconnex (P)	1009	156 ^{1C}	1165
		23 059	2664	25 723

^{1B} B = rues résidents; BB = rues piétonnes

^{1C} Dont 179 macarons pour les missions diplomatiques

m.
LES
00

P
DES
ALPES
P
ARKING
LIBRE
COMPLET



183
200

P
G



Le service du stationnement



/ 21

Convention

En 2003, une convention a été signée entre la Fondation des parkings, l'Etat et la Ville de Genève, afin de contrôler les places de stationnement payantes. Cette activité de contrôle par du personnel assermenté permet d'assurer, avec les autres agents, un meilleur suivi de l'occupation des places de parking sur la voie publique. Cette activité de contrôle permet à la Fondation des parkings de bénéficier ainsi d'une partie des recettes des horodateurs.

Le produit des contraventions, quant à lui, ne revient pas à la Fondation des parkings; il est partagé intégralement entre l'Etat et la Ville de Genève.

Effectif

En 2007, l'effectif du contrôle du stationnement est resté stable (27 contrôleuses et contrôleurs et 3 postes administratifs).

Activités

Le service du stationnement exerce son activité dans tous les secteurs horodateurs de la Ville de Genève (secteurs A à Q). Sa présence, en fonction de ses effectifs, lui a permis de couvrir en moyenne 37% des zones à paiement.

L'activité de contrôle exercée a rempli les objectifs suivants:

- améliorer la rotation des véhicules sur les places payantes;
- sensibiliser l'automobiliste au paiement de la taxe de parcage;
- changer certaines habitudes dans les modes de déplacements;
- augmenter les recettes par place.

L'activité du service a généré une recette globale de plus de CHF 11 millions. Conformément à la convention en vigueur, une part des recettes, soit CHF 6 millions, a été rétrocédée à l'Etat. Le solde est utilisé pour couvrir les frais d'exploitation de cette structure, payer les frais des services rattachés à cette activité et rétrocéder ainsi un montant de CHF 1 736 000.– à la Fondation.

Le service du stationnement travaille en concertation avec les services de la Ville de Genève exerçant une activité similaire.

Les amendes d'ordre sont transmises au service des contraventions. La Fondation, conformément à la convention, ne perçoit aucun versement provenant du recouvrement des amendes.

A fin 2007, des contacts ont eu lieu avec la Ville de Genève afin d'évaluer la possibilité d'un éventuel transfert de l'activité de contrôle du stationnement des services de la Ville vers la Fondation des parkings.

Les activités liées à l'exploitation



/ 22

Centre de contrôle

Le centre de contrôle, situé dans le parking de Saint-Antoine, est équipé de tous les moyens (audio, vidéo) électroniques de surveillance des parkings publics gérés par la Fondation des parkings, pour elle-même ou pour des tiers, dans l'agglomération urbaine, la zone aéroportuaire, ainsi que quelques parkings en périphérie (Sous-Moulin, Moillesulaz et Bellevue).

Les moyens électroniques des différents parkings sont reliés au centre de contrôle de Saint-Antoine par un réseau en fibre optique de plus de 35 km, de même que toutes les alarmes techniques des autres parkings.

Ce réseau transporte:

- les données de gestion du système secondaire installé dans chaque parking;
- les images des caméras de surveillance des barrières et des caisses, ainsi que celles des centres de contrôle de chaque parking;
- la voix des personnes qui souhaitent se mettre en contact avec le contrôleur (interphone);
- les commandes des divers organes, barrières, etc.; la radio de liaison entre le centre de contrôle et les parkings;
- les alarmes techniques;
- les informations liées au système Info-Parkings.

Entretien des parkings

La Fondation des parkings dispose d'un service technique qui assure 24h sur 24 le dépannage, l'entretien et la maintenance des équipements de péage de 42 parkings.

Entretien des horodateurs

Le service d'entretien des horodateurs a la charge d'un parc de 459 installations. Par son contact permanent avec la clientèle, avec les agents du Service du stationnement et ceux de la Ville de Genève, ce service intervient rapidement sur les pannes annoncées. Le numéro vert gratuit permet d'être informé et d'intervenir le jour-même. Ce service assure également la mise en place et le renouvellement des installations.

Tri-monnaie

Le service «tri-monnaie» est en charge de la récupération des recettes perçues dans les horodateurs et dans les caisses automatiques, du tri, du conditionnement et du dépôt en banque.

Les infrastructures mises en place permettent à la Fondation des parkings d'effectuer, contre rémunération, ces opérations pour des parkings tiers dont elle n'a pas la gestion.

Info-Parkings

Afin d'assurer une utilisation optimale des parkings, la Fondation a installé une signalisation à messages variables de tous les parkings publics situés en ville de Genève, qu'ils appartiennent à des sociétés privées ou publiques. La Fondation prend en charge les frais d'entretien.

Cette installation signale le niveau d'occupation de 19 parkings totalisant 9600 places. Elle comprend 21 mâts répartis en Ville de Genève, supportant 68 caissons à messages variables.

Un site d'information, mis au point avec la collaboration de l'Office Cantonal de la Mobilité (OCM) et reprenant les données Info-Parkings en temps réel, est disponible à l'adresse internet:

www.etat.ge.ch/infomobilité.



Auto-partage

Durant l'année 2007, la Fondation des parkings a poursuivi son action en faveur du développement de l'auto-partage. La demande de places allant grandissant, leur nombre s'est accru en 2007. Un parking supplémentaire a été sollicité: le parking Lombard.

La situation des places réservées aux véhicules d'auto-partage dans les parkings gérés par la Fondation était la suivante à fin 2007:

Parking Saint-Antoine	4 places
Parking Hôtel des Finances	2 places
Parking Plainpalais	9 places
Parking Cornavin	13 places
Parking Lombard	4 places
Parking Uni-Mail	2 places

Toiture photovoltaïque

En 2007, le montant des ventes d'énergie électrique issues des 1305 cellules photovoltaïques s'est monté à 127 428 KWh.

Bypass

Le dancing situé au rez-de-chaussée du parking de l'Etoile est exploité depuis novembre 2005 par la société Night Lounge Suisse S.A. à raison de 2 à 3 soirs par semaine. L'appellation Bypass a été maintenue.

Par ailleurs la Fondation des parkings continue la procédure judiciaire entamée depuis 2003 à l'encontre de l'ancien locataire du Bypass, ceci dans le but de récupérer ses créances. La mise en faillite de la société Bypass S.à.r.l. a été prononcée en 2006 et une plainte pénale a été déposée à l'encontre de son propriétaire.

Association ParkingSwiss

La Fondation des parkings est représentée au comité central de l'association ParkingSwiss. L'association a pour but d'encourager la construction et l'exploitation de parkings, d'installations de stationnement en surface et de systèmes d'acheminement aux parkings en Suisse.

ParkingSwiss entretient également des relations avec les organisations de parkings d'autres pays, en particulier l'Association Européenne des Parkings (EPA).





Faits marquants de l'année 2007

Les revenus de l'année 2007 ont été marqués par:

- une nette baisse des produits de participation, consécutive à l'absence de versement de dividende de la part de Cornavin S.A.;
- une forte liquidité qui a généré des produits de placement;
- la hausse des tarifs horaires;
- la hausse des revenus des parkings P+R, du fait de la hausse des tarifs d'une part et d'un taux de remplissage plus important d'autre part. Le parking P+R de Genève-Plage confirme son succès avec un nombre d'abonnés supérieur au nombre de places;
- l'ouverture de nouveaux parkings P+R: le parking des Tuileries, de Vernier-Meyrin et de la Voie-Centrale.

Les charges de fonctionnement et d'exploitation sont inférieures au budget et les frais de personnel sont en adéquation avec les principes de rémunération du personnel de l'Etat de Genève.

En 2007, la politique de désendettement a été poursuivie avec le remboursement de CHF 8 000 000.– aux banques, ce qui a ramené la dette globale de la Fondation à CHF 98 000 000.–.

Comptes d'exploitation

La baisse des propres produits de la Fondation en 2007 par rapport à 2006, provient de l'absence de distribution de dividende de la part de Cornavin S.A. On notera néanmoins une forte hausse des produits de placement des liquidités ainsi que des honoraires de travaux pour tiers (travaux de suivi des dossiers de Cornavin S.A.: péage et redevance).

Produits de l'exploitation

Les produits d'exploitation sont en hausse de 14% par rapport à 2006. On relèvera plus particulièrement les variations suivantes:

- Abonnements parkings

Les abonnements dans les parkings sont globalement en hausse de 4% par rapport à 2006, sachant que cette tendance ne concerne pas les parkings publics pour lesquels la variation est plutôt de -7%. C'est le cas principalement au parking des Alpes où les recettes des abonnements 2007 sont de CHF 1 037 470.–, pour un budget de CHF 1 230 000.–. Dans ce parking, des abonnements «habitants» se sont en effet substitués à des abonnements «publics».

On constate par ailleurs, que les recettes des abonnements P+R, en hausse de 19% par rapport à 2006, sont inférieures au budget 2007 de 1%, principalement à cause du parking de Balexert dont le taux de remplissage P+R est bien en dessous des attentes, au regard du nombre de places disponibles.

Les abonnements macarons retrouvent un rythme normal suite à la modification du principe de comptabilisation en 2006 qui avait induit un transfert de 50% des revenus du compte de résultat vers le bilan (revenus non courus).



– Parcage horaire

Les revenus du parcage horaire sont en hausse par rapport à 2006, compte tenu de la hausse des tarifs, en particulier dans le parking P+R de l'Etoile. Il convient cependant de noter que le revenu du parcage horaire des parkings publics est en dessous du budget, notamment dans le parking de Saint-Antoine (-9%). La hausse des tarifs a probablement induit dans un premier temps, une baisse du temps moyen de stationnement.

– Location Dépôts/Surfaces

La hausse de ce poste s'explique par la facturation de prestations liées au Salon de l'Auto au P26 et la facturation de dépassement horaire à l'AIG dans le même parking.

– Redevance Horodateurs/Service du stationnement/Tri-monnaie

On constate une hausse de ces revenus de 1% par rapport à 2006 et de 0,5% par rapport au budget 2007.

Charges propres

Elles progressent de 4% par rapport à 2006 tout en demeurant largement inférieures au budget. Cette baisse par rapport au budget se retrouve principalement dans les postes liés au système informatique (matériel, veille technologique et amortissement).

Charges d'exploitation

Elles sont globalement en baisse de 1% par rapport à 2006.

Frais généraux

La progression par rapport à 2006 de la redevance TPG liée aux parkings P+R découle de la hausse du nombre d'abonnés. Celle-ci est néanmoins en dessous du budget 2007. Parallèlement, on retrouve les mêmes variations des recettes brutes de ces abonnements aussi bien par rapport à 2006, que par rapport au budget.

Frais de personnel et de fonctionnement du Centre de contrôle

On constate une hausse de 4% par rapport à 2006, tout en restant en dessous du budget 2007. Cette hausse découle directement de l'application des mécanismes salariaux des employés de la Fondation, identiques à ceux des employés de l'Etat de Genève.

Frais d'exploitation

On constate une nette baisse des frais d'exploitation des parkings, que ce soit par rapport à 2006 ou par rapport au budget 2007.

Frais d'entretien

Ils sont en forte baisse par rapport à 2006, étant donné que ce dernier exercice avait été marqué par des travaux suite à des incendies. Les frais d'entretiens sont légèrement supérieurs au budget 2007.

Frais financiers

La baisse des frais financiers de 6% découle directement des remboursements d'emprunts effectués en 2006 et courant 2007.

Amortissements

La baisse des amortissements provient de l'expiration de plusieurs valeurs résiduelles d'investissements, en particulier au parking de Saint-Antoine et au parking P26.



Résultat

Le résultat brut 2007 de la Fondation ressort à CHF 5 603 513.–. Il se décompose de la manière suivante:

- bénéfice des macarons CHF 4 619 546.–
- frais financiers et amortissements des parkings habitants et P+R CHF -5 981 137.–
- revenus du Service du stationnement CHF 1 664 871.–
- résultat d'exploitation des autres activités de la Fondation CHF 5 300 234.– (en baisse de 8% par rapport à 2006, principalement du fait de l'absence de dividende de Cornavin S.A.)

L'écart entre le résultat de CHF 5 300 234.– et le budget de CHF 3 591 888.– s'explique principalement par la:

- hausse des revenus propres de CHF 680 000.– (dont +191 000.– d'intérêts et indexation 2006 de la dette chirographaire de Cornavin S.A., +343 000.– de revenus de placements des liquidités et +135 000.– d'honoraires);
- baisse des frais de fonctionnement de CHF 446 000.–;
- baisse des frais d'exploitation, hors frais financiers et amortissements des parkings P+R et habitants, d'environ CHF 580 000.– (dont CHF -346 000.– de variation des frais d'exploitation).

Financement

Exploitation

L'exercice 2007 se termine par un excédent des revenus de CHF 5 603 513.–, auquel s'ajoutent les amortissements comptables pour CHF 5 594 795.–. Le cash flow d'exploitation est alors de CHF 11 198 309.–.

Activités d'investissements

Les investissements importants ont concerné les parkings des Grandes-Communes et du Vieux-Moulin, et les P+R P26, des Tuileries et de Vernier-Meyrin.

Gestion de l'endettement

CHF 8 000 000.– ont été remboursés aux banques depuis le 1^{er} janvier 2007, conformément à la politique de désendettement approuvée dans le plan stratégique.

Renouvellement des emprunts

Au 31 décembre 2006, la dette globale de la Fondation était de CHF 106 000 000.–, à un taux moyen d'intérêt de 2,99%, sur une durée moyenne de 7 ans. Le taux d'endettement moyen par rapport à la valeur résiduelle des biens était alors de 81%.

Au 31 décembre 2007, la dette est de CHF 98 000 000.–, à un taux moyen d'intérêt de 3,11%, sur une durée moyenne de 7,4 ans. Le taux d'endettement moyen par rapport à la valeur résiduelle des biens est alors de 77%.

Conclusion



/ 28

La Fondation des parkings est au service de la politique des déplacements du Canton, en collaboration avec l'OCM (Office Cantonal de la Mobilité); elle a notamment pour priorité la construction de parcs relais et de parkings habitants. Elle est également un organe de conseil en matière de stationnement.

En 2007, les recettes excédentaires et le contrôle des coûts ont permis d'obtenir un résultat en excédent du budget.

Par ailleurs, l'absence d'investissements importants planifiés en 2007 a permis d'augmenter sensiblement les liquidités, dont une partie a été utilisée en réduction de la dette, et dont le solde servira à financer les investissements prévus dans le cadre du plan stratégique 2008-2012 de la Fondation des parkings.

Pour le reste, les activités de la Fondation des parkings se sont développées selon les axes définis dans le plan stratégique approuvé par le Conseil de Fondation. De nombreux projets sont en cours pour préparer les augmentations de capacités qui devront être offertes dans les années futures, y compris celles prévues au-delà des frontières du canton.

En interne, l'amélioration des processus commencée depuis quelques années s'est également poursuivie durant l'année 2007.

Genève, le 31 mars 2008

Jean-Marc Odier
Le Vice-président

Frederik Sjollema
Le Président

Rapport de l'organe de contrôle

/ 29

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de Fondation de la Fondation des parkings, Genève

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la Fondation des parkings pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

En ce qui concerne les prescriptions de la LGAF et de la LIAF, nous attirons, en outre, votre attention sur le fait que les prestations à titre gratuit ont été identifiées et sont actuellement en cours de valorisation pour être prises en compte dans le cadre de la mise en place des Directives Comptables de l'Etat de Genève (DiCo-GE) prévue pour 2008.

Genève, le 5 mars 2008

BDO Visura



Roland Gerber
Expert fiduciaire diplômé



Jean-Georges Mulhaupt
Expert-comptable diplômé
(Réviseur responsable)

Annexes:

Comptes annuels comprenant:

- Bilan
- Compte de profits et pertes
- Annexe aux comptes 2007

Bilan au 31 décembre 2007

/ 30

Actif en CHF

Actif courant	2006	2007
Trésorerie		
Département Finances	340 212	341 936
BCG	478 895	258 777
COOP	4 949 707	1 335 120
Banque Migros	-250 522	126 375
CCP	3 525 489	2 729 731
Caisses	92 971	97 039
Placements à terme	10 500 000	16 500 000
	19 636 753	21 388 979
Réalisable		
Débiteurs	773 576	1 315 312
Actifs transitoires et autres créances	1 753 514	1 580 849
Impôt anticipé à récupérer	135 696	148 602
	2 662 787	3 044 763
Total de l'actif courant	22 299 539	24 433 742
Actif non courant		
Immobilisations corporelles		
Parkings Publics	36 194 052	35 340 606
Parkings Habitants	23 703 887	23 869 493
Parkings P+R	72 872 987	70 878 326
Bureaux de la Fondation (Etoile)	1 889 490	1 753 621
Contrôle du stationnement	659 239	520 637
Solaire «Etoile»	855 116	769 005
Bypass	1 500 000	1 200 000
Autres études et chantiers	422 808	276 052
Autres immobilisations	432 217	446 905
Informatique de gestion financière	344 712	237 371
Véhicules	33 476	17 513
	138 907 984	135 309 530
Immobilisations financières		
P Cornavin S.A.		
– Titres	4 578 000	4 578 000
– Créance chirographaire	2 265 500	2 265 500
P Plainpalais S.A.		
– Titres	2 187 500	2 187 500
– Créance chirographaire	1 960 000	1 960 000
Prêt à long terme		
– Prêt Bypass pour installations mobiles	459 336	459 336
– Autres Prêt Bypass	2 532 085	2 532 085
	13 982 420	13 982 420
Total de l'actif non courant	152 890 404	149 291 950
Total de l'actif	175 189 943	173 725 692

Passif en CHF

Passif fonds étrangers courant	2006	2007
Fournisseurs et autres créanciers	1 631 957	1 554 082
Revenus reçus d'avance	4 018 009	4 128 483
Retenues de garantie à payer	43 219	71 498
Autres provisions Bypass	1 019 081	1 019 081
Exploitation parkings de l'Etat	1 562 817	2 381 617
Restitution aux parkings Tiers	1 207 509	1 243 437
Dépôts locataires, divers	352 015	379 860
Provision sur exercices antérieurs	161 407	150 191
Total du passif courant	9 996 013	10 928 249
Passif fonds étrangers non courant		
Emprunts bancaires à long terme rémunérés		
Emprunt COOP - Etoile	14 000 000	14 000 000
Emprunt COOP - Sous-Moulin	8 000 000	8 000 000
Emprunt Migros - Genève-Plage	46 000 000	41 000 000
Emprunt BCG - Emprunts groupés + parking des Alpes	38 000 000	35 000 000
	106 000 000	98 000 000
Dettes à long terme non rémunérées		
Participation de la Ville de Genève	3 000 000	3 000 000
Participation de la BCG	1 000 001	1 000 001
	4 000 001	4 000 001
Provisions pour Bypass	2 991 420	2 991 420
Total du passif non courant	112 991 421	104 991 421
Total des fonds étrangers	122 987 434	115 919 670
Passif fonds propres		
Fonds statutaires	46 555 037	50 102 509
Capital et réserves		
– Capital	100 000	100 000
– Fonds réserve générale	2 000 000	2 000 000
– Résultat de l'exercice	3 547 472	5 603 513
	5 647 472	7 703 513
Total des fonds propres	52 202 509	57 806 022
Total passif	175 189 943	173 725 692

Compte de profits et pertes par nature

/ 31

Produits en CHF

Propres produits	2006	2007
Produits des participations (Cornavin + Plainpalais)	1 974 676	486 732
Produits financiers	161 119	434 311
Redevance pour gestion de parkings (Cornavin, Plainpalais, Prieuré)	338 580	356 425
Redevance gestion parkings d'Etat	426 796	446 029
Redevance gestion parkings Tiers (Tribune)	12 207	12 014
Honoraires et produits divers	295 801	376 745
Total des propres produits de la Fondation	3 209 178	2 112 257

Produits de l'exploitation

Abonnements

Publics	2 051 426	1 909 260
Habitants	2 597 787	2 627 658
Abonnements P+R	3 184 653	3 798 738
Autres abonnements dans les P+R	493 322	324 959
Macarons	2 470 708	4 923 439
	10 797 896	13 584 053

Parcage horaire

Publics	3 619 015	4 074 847
Habitants	12 600	11 677
P+R	837 749	949 732
	4 469 364	5 036 256

Autres produits d'exploitation

Locations Dépôts/Surfaces	1 343 324	1 396 282
Redevances Tiers/Publicité	172 264	91 369
Vente énergie solaire	115 935	114 685
Loyer Bypass/Bar Espresso	277 175	274 651
Divers	197 793	59 404
	2 106 491	1 936 391

Redevances Horodateurs/ Service station./Tri-monnaie

	5 964 651	6 050 563
--	-----------	-----------

Total des produits d'exploitation	23 338 401	26 607 264
--	-------------------	-------------------

Produits sur exercices antérieurs	243 471	
-----------------------------------	---------	--

Total des produits	26 791 051	28 719 521
---------------------------	-------------------	-------------------

Charges propres en CHF

	2006	2007
Conseil de Fondation		
Jetons de présence	43 017	46 600
Charges sociales	3 133	0
Voyage d'études pour le Conseil	0	10 735
Frais divers	3 957	4 626
	50 106	61 961

Personnel

Traitement des employés	1 606 552	1 643 466
Indemnités assurances maladie/ Accident/Maternité	-44 431	-18 084
Personnel temporaire	21 306	9 159
Charges sociales	332 150	360 309
Honoraires Ressources Humaines	0	12 927
Frais de formation	6 309	6 976
Frais divers	73 125	80 517
	1 995 012	2 095 269

Télégestion

Refacturation charges du Centre de Contrôle	-3 691 996	-3 773 817
Charges du Centre de Contrôle	3 883 875	3 961 448
	191 878	187 631

Locaux

Chauffage/Ventilation	29 516	32 666
Eclairage	15 745	17 277
Entretien, containers, surveillance	23 072	24 786
Aménagement bureau	1 195	12 774
	69 528	87 503

Administration générale

Provision pour débiteurs douteux	2 500	250
Mobilier, machines, informatique	35 895	19 294
Fournitures de bureau	62 353	68 867
Entretien, installations, machines de bureau	29 939	34 083
Poste, téléphone	110 634	97 805
Assurances générales	5 943	6 093
Documentation	18 649	2 854
Communication/Publicité générale		
Fondation	22 592	50 915
Frais divers	20 243	10 924
Frais bancaires	2 471	2 962
Honoraires prestataires externes	324 208	298 000
	635 427	592 048

Etudes générales

	21 444	86 169
--	--------	--------

Info-Parking frais

	4 650	15 622
--	-------	--------

P+R publicité

	51 723	12 104
--	--------	--------

Amortissements/Immobilisations propres

Mobilier/Matériel	27 264	27 225
Informatique	155 074	160 997
Bureaux de la Fondation	135 870	135 869
	318 208	324 091

Total des charges propres	3 337 976	3 462 399
----------------------------------	------------------	------------------

Charges d'exploitation en CHF

	2006	2007
Frais généraux		
Publics	288 190	315 617
Habitants	280 090	287 933
P+R hors redevance TPG	200 252	253 116
P+R redevance TPG	1 732 742	1 893 621
Macarons	11 833	23 661
Solaire	12 144	12 136
Horodateurs/Service station./Tri-monnaie	48 808	71 946
	<u>2 574 059</u>	<u>2 858 030</u>
Frais de personnel et fonctionnement CC		
Publics	888 312	843 296
Habitants	72 017	75 309
P+R	917 855	978 358
Macarons	178 917	208 034
Horodateurs/Service station./Tri-monnaie	2 603 387	2 730 487
	<u>4 660 488</u>	<u>4 835 484</u>
Frais d'exploitation		
Publics	759 570	637 117
Habitants	273 952	220 184
P+R	554 609	554 763
Macarons	84 514	72 197
Horodateurs/Service station./Tri-monnaie	1 062 090	1 100 523
	<u>2 734 735</u>	<u>2 584 786</u>
Frais d'entretien		
Publics	296 241	275 921
Habitants	193 502	90 127
P+R	327 129	320 173
Bypass/Bar Espresso	71 998	54 928
Horodateurs/Service station./Tri-monnaie	25 866	34 726
	<u>914 735</u>	<u>775 875</u>
Frais financiers		
Publics	903 355	874 905
Habitants	334 866	334 866
P+R	2 335 800	2 139 189
	<u>3 574 021</u>	<u>3 348 960</u>
Charges petits P+R/Etudes diverses	51 911	30 902
Etude avant-projet Parkings habitants	1 894	2 130
Amortissements		
Publics	1 353 997	1 168 919
Habitants	603 738	630 864
P+R	2 894 274	2 876 218
Petits P+R/Autres P+R	2 284	2 284
Solaire	86 112	86 111
Bypass/Bar Espresso	308 719	300 000
Horodateurs/Service station./Tri-monnaie	144 636	153 045
	<u>5 393 760</u>	<u>5 217 441</u>
Total des charges d'exploitation	19 905 603	19 653 608

Récapitulatif en CHF

	2006	2007
Total des produits	26 791 051	28 719 521
Total des charges (hors frais financiers et amortissements)	13 957 590	14 225 515
Résultat d'exploitation	<u>12 833 461</u>	<u>14 494 006</u>
Frais financiers	3 574 021	3 348 960
Résultat brut (avant amortissements)	<u>9 259 440</u>	<u>11 145 046</u>
Amortissements	5 711 968	5 541 532
Résultat net (toutes activités confondues)	<u>3 547 472</u>	<u>5 603 513</u>
Analyse du résultat ci-dessus par rubrique (à titre indicatif):		
Bénéfice macarons	2 195 444	4 619 546
Frais financiers et amortissements habitants et P+R	-6 168 678	-5 981 137
(1) Ecart entre les deux rubriques	<u>-3 973 234</u>	<u>-1 361 591</u>
(2) Revenus du Service du stationnement	1 735 937	1 664 871
Résultat hors (1) et (2)	<u>5 784 769</u>	<u>5 300 234</u>
A titre indicatif, hors charges et/ou produits sur exercices antérieurs:		
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Produits sur exercices antérieurs	243 471	0
Résultat hors éléments exceptionnels ci-dessus	<u>5 541 298</u>	<u>5 300 234</u>

Principes comptables

Les comptes annuels sont dressés conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes, de manière à donner un aperçu aussi sûr que possible du patrimoine et des résultats de la Fondation. Durant l'exercice 2007, il n'y a eu aucune modification des principes comptables.

Coût des emprunts

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Cautionnement de l'Etat

La Fondation bénéficie de la garantie de l'Etat pour un montant d'emprunt de CHF 106 000 000.-, qui a donné lieu en 2007 à une rémunération de 1/8%.

Participations

La Fondation détient des participations dans 2 sociétés anonymes:

- a) Parking de la Place de Cornavin S.A.
 - siège social: Genève
 - but: exploitation d'un parking et d'une galerie marchande
 - capital-action: CHF 10 000 000.-
 - quote-part de détention: 45,31%.
- b) Parking Plaine de Plainpalais S.A.
 - siège social: Genève
 - but: exploitation d'un parking
 - capital-action: CHF 4 000 000
 - quote-part de détention: 49%.

Valeurs d'assurance incendie

Les valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles sont de CHF 200 850 181.-.

Actifs cédés pour garantir des engagements

Le nominal des créances hypothécaires nanties en faveur des banques créancières de la Fondation est de CHF 41 100 000.-. Par ailleurs, il existe une cédule hypothécaire libre de CHF 3 750 000.- sur le parking des Alpes, déposée dans le coffre de la Fondation.

Fondation des parkings

Carrefour de l'Etoile 1

Case postale 1775

1211 Genève 26

www.geneve.ch/parkings